

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 39

Artikel: Permis de chasse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au milieu des vaches, on suppute l'âge par les bourrelets des cornes ; on parle de taille petite, moyenne, ramassée ; d'un cou mince et bien pris, d'un beau fanon, d'une poitrine large, de veines bien prononcées, de tétine fine et souple, de pis ronds et allongés, de hanches carrées, de peau douce et moelleuse, de robe fine, luisante, et que sais-je encore.

Quant à nous, peu initié à la science de l'élevage, et d'accord avec Toussenel, nous ne savons voir dans la vache que « notre mère nourricière à tous, dont les roses mamelles, gonflées de leur blanche liqueur, symbolisent si ostensiblement la fécondité de la nature. » — « Et, ajoute l'auteur que nous citions, s'il y a aussi une bonne bête, une bête du bon Dieu sur la terre, c'est bien le bœuf. Je ne passe jamais devant un attelage de ces braves animaux sans les remercier et les saluer tacitement du cœur, tandis que je passerais dix fois devant un ministre des finances en costume, sans éprouver le moindre besoin de lui tirer mon chapeau. »

Quelques pas plus loin, nous trouvons l'exposition des chèvres, moutons et porcs, où nous apprenons que, parmi ces derniers, la plus belle race est la race Yorkshire, et qu'il y a, en Suisse, 400,000 cochons. Est-ce bien le nombre exact ? je l'ignore.

Franchement, le spectacle de ces animaux dormant la grasse matinée, allongeant leur masse de lard sur la paille, lourds, hideux, la mine refrognée, ne remuant que sous les coups de canne ou de parapluie, en saluant l'assistance d'un horrible grognement, ces animaux, dis-je, sont peu intéressants : de vrais cochons, quoi !

Et ce qui me vexe profondément, c'est qu'on puisse les baptiser de noms d'honorables personnes. Le plus gros de ces porcs, par exemple, s'appelle John. C'est peu flatteur pour ceux qui portent ce nom, qu'en dites-vous ? Des laies s'entendent appeler lady Mary, lady Julia, miss Hellen ; mais c'est scandaleux !

A ce propos, je me souviens d'avoir entendu parler, dans l'exposition du bétail à cornes, de genisses *sans dents de remplacement* et de genisses *ayant des dents de remplacement* !

De quoi s'agit-il ? je vous prie !... Est-ce que les genisses portaient des dentiers !!!

(A suivre.)

L. M.

Comment on s'amusait chez Napoléon III.

Un ouvrage qui vient de paraître sous le titre : *Compiègne*, par M. Lefèvre, fait de curieuses et amusantes révélations sur les distractions que Napoléon III offrait à ses invités dans ce château.

C'est aux chasses de Compiègne, en 1852, que Napoléon III s'éprit de Mlle de Montijo. Aussi celle-ci, devenue l'impératrice Eugénie, garda-t-elle toujours un vif attachement pour Compiègne, qui devint son séjour de prédilection. Le château fut choisi pour les chasses d'automne et les grandes réceptions.

Pendant chaque séjour, il y avait ordinairement cinq séries d'invités, de 80 personnes chacune, qui restaient quatre jours pleins. Chaque invité devait

être accompagné d'un valet de chambre ; mais comme beaucoup d'artistes, d'écrivains, de savants n'en possédaient pas, ils en empruntaient ou en louaient pour la circonstance. On raconte à ce propos qu'un savant, qui avait amené un domestique de louage, fut pris d'une secrète inquiétude quand il s'aperçut qu'il avait un accent étranger et qu'il était Italien..... Si c'était un complice d'Orsini, se disait-il, et s'il allait assassiner l'empereur !... Pendant toute la durée du séjour, le malheureux fut en proie à des transes mortelles ; il ne quittait pas son domestique de l'œil et ne fut rassuré que quand il eut repris le train avec son valet d'occasion.

Au reste, les invités de série s'ennuyaient fort pour la plupart pendant leur séjour. Les hommes de lettres, les savants, les artistes et même certains hommes politiques se trouvaient dépayrés parmi ce monde élégant et frivole. Le programme des plaisirs n'était guère varié. Il recommençait éternellement le même pour chaque série. La chasse à tir ou à courre dans l'après-midi, et le soir, après le dîner, qui avait lieu à 7 heures, on jouait à toutes sortes de petits jeux, au palet, au billard, aux charades, etc. Quelquefois on dansait aux sons d'un piano mécanique qui ne possédait que trois airs : un quadrille, une valse et une polka. Les plus graves personnages et l'empereur même ne dédaignaient pas d'en tourner la manivelle. Le chien favori de l'empereur, Néro, assistait souvent à ces réunions, et c'était à qui, parmi les courtisans, lui ferait les plus tendres caresses. Tout cela, on en conviendra, était bien peu récréatif.

Vers la fin du règne, on joua à Compiègne la comédie de salon. M. Viollet-le-Duc y remplit plusieurs fois le rôle de souffleur. — Dans une représentation de gala donnée au théâtre du château, l'empereur remarqua une poitrine plus constellée que les autres, et ne pouvant reconnaître de loin quels étaient les ordres qu'il y voyait briller, il interrogea un chambellan, qui, après informations, lui apprit que cet homme si décoré était le chef de l'Orphéon de Compiègne, qui avait détaché de la bannière, pour en orner son habit, toutes les médailles de grand et petit modèle, de vermeil et d'argent, obtenues par l'Orphéon dans les concours.

Permis de chasse. — On se plaint souvent de la lenteur avec laquelle on procède dans l'administration de nos services publics ; nous avons tort ou devons nous reconnaître tout au moins qu'on ne fait pas mieux ailleurs. Voici, par exemple, les diverses formalités par lesquelles il faut passer pour obtenir un permis de chasse à Marseille. C'est le *Petit Marseillais* qui parle :

« Le chasseur qui veut obtenir un permis doit faire, à M. le préfet, s'il est dans un chef-lieu ; à M. le sous-préfet, s'il est domicilié dans un canton, une demande sur une feuille de papier timbré de 60 centimes.

De là, il lui faut se rendre au bureau de perception et y verser la somme de 28 fr., dont quittance lui est remise.

Il se présente ensuite au commissaire de police de son quartier pour faire légaliser sa signature et transcrire son signalement.

Il doit aussi se rendre à la mairie, bureau des passeports, où un adjoint au maire légalisera également sa signature.

La demande ainsi établie est envoyée à la préfecture et c'est là que se confectionne le permis.

Cette pièce, maintenant légale et officielle, est réexpédiée à la mairie, bureau des passeports, où l'intéressé peut venir la réclamer en s'écriant : « Enfin ! »

Lè dou tcharlatans.

L'est portant on boun afférè dè bin savai bragâ ; et quand bin on ne derâi què dâi meintès, on est sù d'eimbéguinâ son mondo s'on lè sâ bin derè, kâ la maiti dâi dzeins sè laissons einguieusâ pè lè bounès tapettès que lão diont lè pe grossès dzanliès.

Dou tcharlatans qu'êtint z'u à la derrâire faire dâo Maubordzet et que veindiont totès sortès dè bougréri, s'êtint met à 'na ceintanna dè pas l'on dè l'autro, et, montâ à tsacon su onna tiéce, criâvont lè pratiquès ein lão débiteint dâi bambioulès po tâtsi dè veindrè oquie ; et coumeint lè dzeins âmont gaillâ oûrè débliotta dâi gandoisès pè 'na bouna pliatena, s'êtint amouellâ vai clliâo minamor.

Yon dè clliâo coo, que veindâi dè la pudra po répétassi lè z'écouallès, que n'étai què dâo tiolon pelâ, tegnâi assebin dâi pilulès po tiâ lè vai et dè la pomarda po férè recrétrè lè cheveux.. Bragâvè tant son tiolon et sè pilulès qu'à l'oûrè, lè tapa-seillons et lè z'apotiquièrè n'aviont qué dè la « barba-djan » à coté dè li. Mâ po la pomarda, lo bougro lão fasai :

— Y'é bin dè la pomarda po regarni lè tignassès ; mâ ye vâyo à l'autro bet dè la tserrâire on estaffier que ne pu pas cheintrè po cein que l'est que 'na tsaravouta que ne mè vâo què dâo mau et que ne mè fâ que dâo chagrin ; mâ po derè la vretâ, dusso derè que cé gaillâ veind assebin dè la pomarda, qu'est ma fâi meillâo què la minna et que vo fâ trotsi on blosset dè cheveux ein dou iadzo 24 hâorès, mémameint que y'é vu dè mè proupro ge on vilhio abressâ dè vortigeu sè regarni dè pâi après avâi étâ eimbardouffâ de cllia pomarda. Mâ po la pudra à ralliettâ lè toupenès et po lè pilulès à escofîy lè vai, à mè lo pompon.

L'autre tcharlatan que veindâi assebin lè mémès bouriâ, bragâvè fermo assebin son tiolon et sa pomarda ; mâ po lè pilulès, lão desâi : Ne su pas dè clliâo dzeins que sè veindzont quand on lão fâ dâo too, et n'ein vu pas férè non plie à clliâo qu'ont fauta dè remido, kâ sarâi onna guieuséi ; mâ quand bin mè pilulès sont dè bouna qualitâ, mè faut portant avouâ que cé gaillâ que vo vâidè lè tant bragâ, ein a que sont onco bin dè meillâo què lè minnès ; et portant cé crouïo-guieux est on chenapan contrè quoi y'é portâ plieinte et que va étrê prâi pè lè gendarmes ion dè stâo quattro matins. Mâ po sè pilules, ma fâi, n'ia rein à derè, et du que y'é vu on muton qu'êtai crêvâ, tot râodzi pè lè vai, reveni à la viâ on iadzo que l'écortchâo lâi eut fourrâ duè pi-

lulès dein la gâola, mè su peinsâ : po lo bin dè l'humanità faut derè la vretâ. Mâ po la pomarda et po lo rabistoquâdzo dâi saladiers épécliâ, nion ne mè pâo rein.

— Eh bin, se desont lè dzeins que lè z'accutâvont, honneu à clliâo citoyeins ! kâ ne tserstont pas à no z'einguieusâ, et ne peinsâvont pas que lè dou che-napans étiont d'accôo, et l'arrevâ que veindiront, l'on, on quartéron dè pilulès et l'autro onna tou-pena et demi dè pomarda.

UN ROMAN AU COLLÈGE

V

La nuit était claire, car la lune approchait de son dernier quartier ; elle était heureusement voilée d'un nuage. Nous attendimes une heure et demie avec une certaine anxiété le retour de Martin. J'étais seul dans le secret de son expédition ; les autres, qui nous voyaient souvent causer ensemble, me tourmentèrent assez pour en avoir le mot. Je finis par leur répondre, avec une gravité imperturbable, et à voix basse, comme si toute la ville nous écoutait :

— Il a une intrigue avec la femme du sous-préfet...

Enfin, nous entendimes dans la cour un craquement de bois qui se rompait, immédiatement suivi du bruit sourd d'un corps qui tombe, accompagné d'un juron aussi énergiquement proféré que rapidement étouffé. C'était Martin qui nous revenait en roulant, le piquet de bois s'étant rompu sous son pied. Il en fut quitte pour quelques contusions et regagna rapidement la corde lisse.

Les autres le criblèrent de compliments et de plaisanteries sur sa bonne fortune.

— Tu m'as donc trahi ? me demanda-t-il à l'oreille.

— Non, je leur ai seulement donné le change. Et toi, es-tu content ?

— Ça va bien, je te conterai les détails demain.

Au bout d'un quart d'heure, nous nous mêmes en disposition de regagner nos lits. En entrant à pas de loup dans le dortoir, Martin, qui venait le dernier, fort guilleret, nous fit la farce de tirer la grande porte avec tout ce qu'il avait de force ; le vacarme fit trembler toutes les fenêtres et tous les lits. La lampe frappée par le courant d'air, s'éteignit. Le pion, à moitié réveillé, cria machinalement :

— Allons, allons, monsieur Legrand, monsieur Duclou, taisez-vous ! — et tout retomba dans le silence. Nous nous étions jetés à plat ventre pour regagner nos lits en rampant. J'avais assez vite attrapé le mien, qui se trouvait à peu près en face de la porte ; Martin, lui, avait le sien immédiatement à côté de celui du pion ; il lui fallait vraiment toutes les audaces pour nous avoir joué un tour pareil, quand il était lui-même le plus exposé au péril. Enfin, tout semblait s'être passé sans encombre, car dix minutes s'étaient écoulées et la quiétude la plus absolue paraissait régner partout.

La lune, qui s'était peu à peu dégagée, brillait dans tout son éclat et, d'un côté, découpaient sur le parquet, à la tête des lits, les rectangles lumineux des fenêtres sans rideaux ; tout le reste demeurait plongé dans l'ombre. Au moment où je prenais mes dispositions pour m'endormir, j'aperçus vaguement quelque chose qui entrât dans la clarté de la lune, le long du mur, près de mon lit, à une hauteur de bras au dessus du parquet. Je reconnus la tête à Martin ; le reste de son corps, caché par l'ombre et par l'extrémité du lit voisin, disparaissait entièrement à ma vue. Le scélérat, après avoir été cuver sa farce à l'autre bout du dortoir, revenait maintenant à